

La 3ème chute du Carbet



Visorando

Une randonnée proposée par philippe02310

Petite randonnée à travers la forêt tropicale, pour admirer cette dernière chute du Carbet, qui plonge dans un grand bassin et nous invite à la baignade.



Randonnée n°163823

	Durée :	1h30
	Distance :	3,74 km
	Dénivelé positif :	157 m
	Dénivelé négatif :	149 m
	Point haut :	448 m
	Point bas :	341 m

	Difficulté :	Facile
	Retour point de départ :	Oui
	Activité :	Pédestre
	Commune :	Capesterre-Belle-Eau (97130)

Description

Quitter la N1 et prendre la D3 route du Routhiers à Capesterre-Belle-Eau. Des panneaux de signalisations vous l'indiquent si vous venez de Pointe-à-Pitre ou de Basse-Terre.

(D/A) Départ au bout de la D3 au lieu-dit Petit Marquisat.

(1) Après le second parking, emprunter à droite le chemin pavé. Admirer des plantations de Mahogany.

(2) Laisser en face le sentier pour les 1ère et 2ème chutes, continuer à gauche puis, après le Carbet, prendre à droite. Commencer la descente vers la chute. La pente est assez raide.

(3) Passage délicat mais équipé de cordes (voir photo). Arriver sur une plateforme avec une vue sur la chute à travers une voûte végétale .

(4) Emprunter l'escalier qui vous permet d'atteindre le bassin au pied de la chute. Profiter de ce spectacle, chute d'une hauteur de 30m environ.

Pour le retour emprunter ce chemin en sens inverse.

Points de passages

- D/A 1er parking**
N 16.045843° / O 61.614334° - alt. 341 m - km 0
- 1 2ème parking et Carbet**
N 16.045312° / O 61.615544° - alt. 349 m - km 0.15
- 2 Bifurcation vers les 1ère et 2ème chutes**
N 16.046698° / O 61.625809° - alt. 435 m - km 1.6
- 3 Passage délicat**
N 16.04544° / O 61.625224° - alt. 399 m - km 1.81
- 4 Le bassin et la chute**
N 16.045476° / O 61.625782° - alt. 410 m - km 1.87
- D/A 1er parking**
N 16.045843° / O 61.614315° - alt. 341 m - km 3.74

Informations pratiques

Tout au long du chemin, suivre les indications et les équipements mis à votre disposition pour faciliter votre promenade. Des plateformes et des passerelles vous aideront à franchir des passages boueux.

De bonnes chaussures imperméables sont nécessaires car le chemin est boueux.

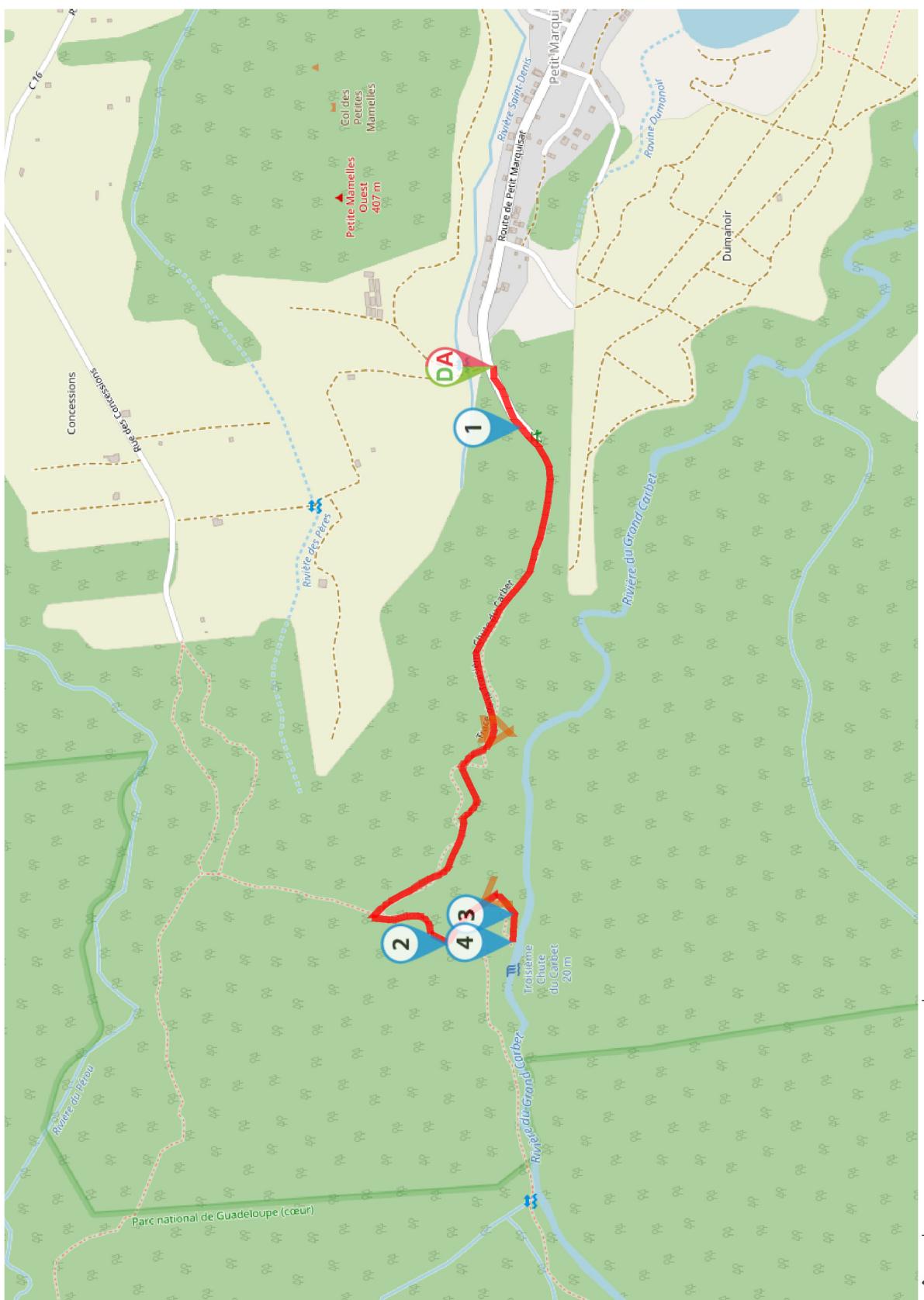
Possibilité de pique-niquer au Carbet à proximité de la chute.

A proximité

Selon le temps : la 1ère et la 2ème chute du Carbet, La Soufrière.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-3eme-chute-du-carbet/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

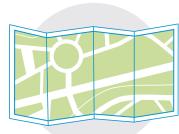
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



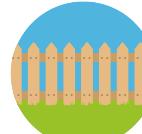
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.